

## COMMUNIQUÉ de presse

**LE TROISIÈME CONSEIL TERRITORIAL DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL 12 GRAND-ORLY VAL-DE-BIÈVRE SEINE-AMONT (EPT 12) AURA LIEU MARDI 16 FÉVRIER À 19H À L'HÔTEL DE VILLE DE VITRY-SUR-SEINE.**

# TROISIÈME CONSEIL TERRITORIAL DE L'EPT 12 LE 16 FÉVRIER À 19H À VITRY

**L**a troisième séance du conseil territorial de l'EPT 12 Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont se tiendra le mardi 16 février à 19h à l'hôtel de ville de Vitry-sur-Seine.

Parmi les 16 délibérations inscrites à l'ordre du jour :

- Délégations de pouvoir au bureau et au président ;
- Adoption de la charte de gouvernance ;
- Adoption du rapport d'orientation budgétaire ;
- Adhésion et désignation des représentants :
  1. Au Syndicat mixte d'études Paris Métropole
  2. À l'assemblée des communautés de France
  3. Aux associations Nature Paris et Bruit Paris
  4. Au SIREDOM et au SMITDUVM
  5. Au SEDIF, au Syndicat de l'Orge, au SIAHVY, au SyAGE et au SMBVYC
- Liste des contribuables susceptibles d'être désignés pour siéger comme commissaires au sein de la commission intercommunale des impôts directs

Ordre du jour en pièce-jointe.

Établissement Public Territorial 12  
Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont  
Hôtel de ville de Vitry-sur-Seine  
2 avenue Youri Gagarine  
Vitry-sur-Seine



LES PORTES DE L'ESSONNE